

# LE CHAMPIONNAT DES JEUNES DU PAS-DE-CALAIS

## PRÉSENTATION

- ❖ C'est une compétition par équipes qui est particulièrement adaptée pour les jeunes qui ne peuvent pas participer au championnat des adultes ou qui n'y sont pas encore préparés.
- ❖ La formule est différente, en correspondant plus à l'attente des enfants et de leurs parents. Sous forme de rassemblements, elle permet plus d'animation, plus d'échange et plus de convivialité.
- ❖ Pour entretenir leur motivation, les enfants ont besoin de compétitions pour rencontrer d'autres jeunes de leur valeur technique, d'autres adversaires ; ils doivent élargir leurs horizons, ils ont besoin de variété.
- ❖ Pour les accompagnateurs il est aussi très intéressant de rencontrer d'autres clubs et d'enrichir leurs connaissances du milieu associatif.

## FONCTIONNEMENT

- ❖ Rapport avec le championnat des adultes  
Le championnat des jeunes est déconnecté par rapport à celui des adultes, mais il est INTERDIT de faire participer un jeune joueur à plus d'une journée de championnat par week-end. Seule la première participation sera retenue avec toutes les conséquences que cela entraîne pour sa seconde participation.

- ❖ Participation

- ◆ Catégories

Ce championnat est ouvert aux Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets, garçons et filles sous certaines conditions de catégorie et de classement (points/licence) ; les Juniors ne peuvent pas participer à ce championnat

- ◆ Divisions et niveau de jeu

Les 3 divisions :

J3 – Joueurs ayant moins de 550 points, des catégories Poussins / Benjamins / Minimes ; les Cadet(te)s ne peuvent PAS participer à cette division.

J2 – Joueurs ayant moins de 600 points des catégories Poussins / Benjamins / Minimes / Cadets

J1 – Poussins sans limitation de points (car ils ne peuvent pas jouer dans le championnat par équipes adultes), Benjamins / Minimes / Cadets ayant moins de 650 points

(à partir de la saison 2016/2017, les Benjamins peuvent participer aux épreuves individuelles ou par équipes des catégories supérieures sans sur-classement)

### **Les MONTEES : A l'issue de la 1<sup>ère</sup> phase de la saison :**

L'équipe 1<sup>ère</sup> de poule en J3 et J2 est tenue de monter dans la division supérieure pour la 2<sup>nde</sup> phase, tout comme l'équipe vainqueur de la journée des Titres, si elle n'était pas 1<sup>ère</sup> de sa poule.

**Les FORFAITS :** tout forfait doit être avisé avant le vendredi 23h00 à tous les responsables des équipes de la poule et aux responsable du championnat, passé ce délai, le forfait sera considéré comme « forfait non avisé » et sera sanctionné par une amende.

La 2<sup>nde</sup> journée de forfait, même avisé, l'amende sera augmentée et l'équipe sera exclue du championnat.

Conséquences du non paiement d'une amende :

Le non paiement d'une amende avant la fin de la phase, entraînera l'exclusion de toutes les équipes départementales (adultes et Jeunes) pour la phase suivante.

**ATTENTION :** le règlement sera appliqué à toutes les équipes et à n'importe quel moment de la saison : un joueur(se) ayant participé au championnat des jeunes ne peut pas participer aux autres championnats au titre de la même journée.

Non respect de la limitation des classements et/ou des catégories par rapport à la division.

Il n'y a pas de brûlage entre les divisions du championnat des jeunes. Seule la qualification du joueur (catégorie et limite de points) est prise en compte.

Exemple, un benjamin qui a 598 points peut très bien jouer en J1 plusieurs journées et ensuite jouer en J2.

### **Composition des équipes**

Les équipes seront constituées de deux ou trois garçons ou deux ou trois filles ou mixte, l'équipe sera considérée « Garçons » dès qu'un joueur y participe.

Une équipe incomplète est autorisée à jouer.

Comme dans le championnat des adultes, les équipes seront numérotées dans l'ordre croissant de J1 à J3

Exemple : en J1... CARVIN 1G et CARVIN 2F,

en J2... CARVIN 3G,

en J3... CARVIN 4F et CARVIN 5G

(les lettres F et G permettent d'identifier les équipes féminines et masculines)

**RAPPEL** : une équipe « G » garçons peut très bien être composée de garçons et de filles. Une équipe « F » ne peut être composée que de filles, s'il y a un garçon, elle sera reclassée en « G ». Une équipe incomplète est autorisée à jouer (même composée d'un seul joueur ou joueuse).

**Transmission et enregistrement des résultats** : Les Dirigeants des clubs ayant des équipes en championnat des jeunes, peuvent très bien enregistrer les résultats de leurs équipes dans SPID, mais la possibilité de faire jouer 2 ou 3 joueurs complique l'enregistrement. Faire bien attention à l'ordre des parties et des joueurs en lice.

Des enveloppes affranchies sont fournies pour le retour des originaux des feuilles de rencontre des rassemblements. Il faut que chaque Dirigeant conserve les doubles des feuilles de rencontres de leurs équipes, le secrétariat peut leur demander une copie en cas de défaillance du service postal.

### **Journée des Titres :**

Pour les garçons : les premiers des poules de chaque division, voire les deuxièmes dans le cas de deux poules dans une division, ou si une équipe féminine est 1<sup>ère</sup> de la poule.

Pour les filles : toutes les équipes sont qualifiées pour la journée des titres.

### **Organisation**

Les rassemblements

Ce championnat est organisé sous forme de rassemblements, toutes les équipes d'une même poule sont rassemblées le même jour, dans la même salle.

Au cours d'un rassemblement les équipes jouent une ou deux rencontres.

Au cours d'une rencontre, les joueurs inscrits sur la feuille (deux ou trois) se partagent les 5 parties (4 simples et un double)

(points rencontre : gagnée = 3 pts, perdue = 1pt, forfait = 0 pt)

Pour organiser un rassemblement, il faut disposer d'une table pour deux équipes (Ex : pour une poule de 12 équipes, il faut impérativement 6 tables).

Les premières rencontres commencent à 14h00 le samedi après-midi.

C'est le club qui reçoit qui assure la gestion du rassemblement : balles, renvoi des feuilles de rencontre au Secrétariat du Comité, ...

En cas de «rencontre à domicile », c'est l'équipe inscrite à gauche du calendrier qui est chargée de renvoyer la feuille de rencontre. Aucune enveloppe affranchie n'est fournie pour les « rencontres à domicile »

### **Les Poules**

Les équipes seront réparties en poules géographiques. Les poules peuvent être composées de 5 à 12 équipes. Les Dirigeants de clubs ayant plusieurs équipes dans une même division, peuvent demander : que leurs équipes soient placées dans la même poule ou qu'elles soient dans des poules et parfois districts différents.

### **Les phases**

Le championnat est organisé en deux phases

**1<sup>ère</sup> phase** : sur 6 samedis après-midi (7 pour les poules constituées de 7 ou 8 équipes) + la journée des Titres.

**Les équipes premières de chaque poule en J3 et en J2 sont OBLIGÉES de monter dans la division supérieure pour la seconde phase.**

**2<sup>nde</sup> phase** : refonte complète du championnat. Toutes les équipes peuvent être recomposées (il n'y a aucun brûlage entre ces deux phases).

Sur 6 samedis après-midi (7 pour les poules constituées de 7 ou 8 équipes) + la journée des Titres.

**Attention :** En seconde phase : Toutes les équipes de la 1<sup>ère</sup> phase sont réengagées AUTOMATIQUEMENT avec les montées prévues ci-dessus.

Doivent être signalés au secrétariat du CD62TT et au responsable du championnat des jeunes :

- Les arrêts d'équipes engagées en 1<sup>ère</sup> phase
- Les nouvelles inscriptions
- Les montées non prévues (pour raison de refonte de l'équipe ou autre)

Engagement payant uniquement pour les nouvelles équipes Fiche F11 qui sert également à indiquer les clubs qui souhaitent recevoir un centre.

\* Tarif : 18 € par équipe engagée

\*Tarif : 10 € par équipe nouvelle

Sanctions sportives et financières :

1er « forfait avisé » : Sanction sportive uniquement 0/5 points partie et 0/3 points rencontre	<b>0 €</b>
2ème « forfait avisé » : sanction sportive + exclusion du championnat + sanction financière de 20 €	<b>20 €</b>
1er « forfait non avisé » : sanction sportive + sanction financière + indemnité de déplacement de l'équipe adverse (0,28€/km)	<b>20 €</b>
2ème « forfait non avisé » : sanction sportive + exclusion du championnat + sanction financière + indemnité de déplacement de l'équipe adverse (0,28€/km).	<b>50 €</b>
- Joueurs d'une même équipe n'ayant pas la même tenue en début de rencontre	<b>10 €</b>